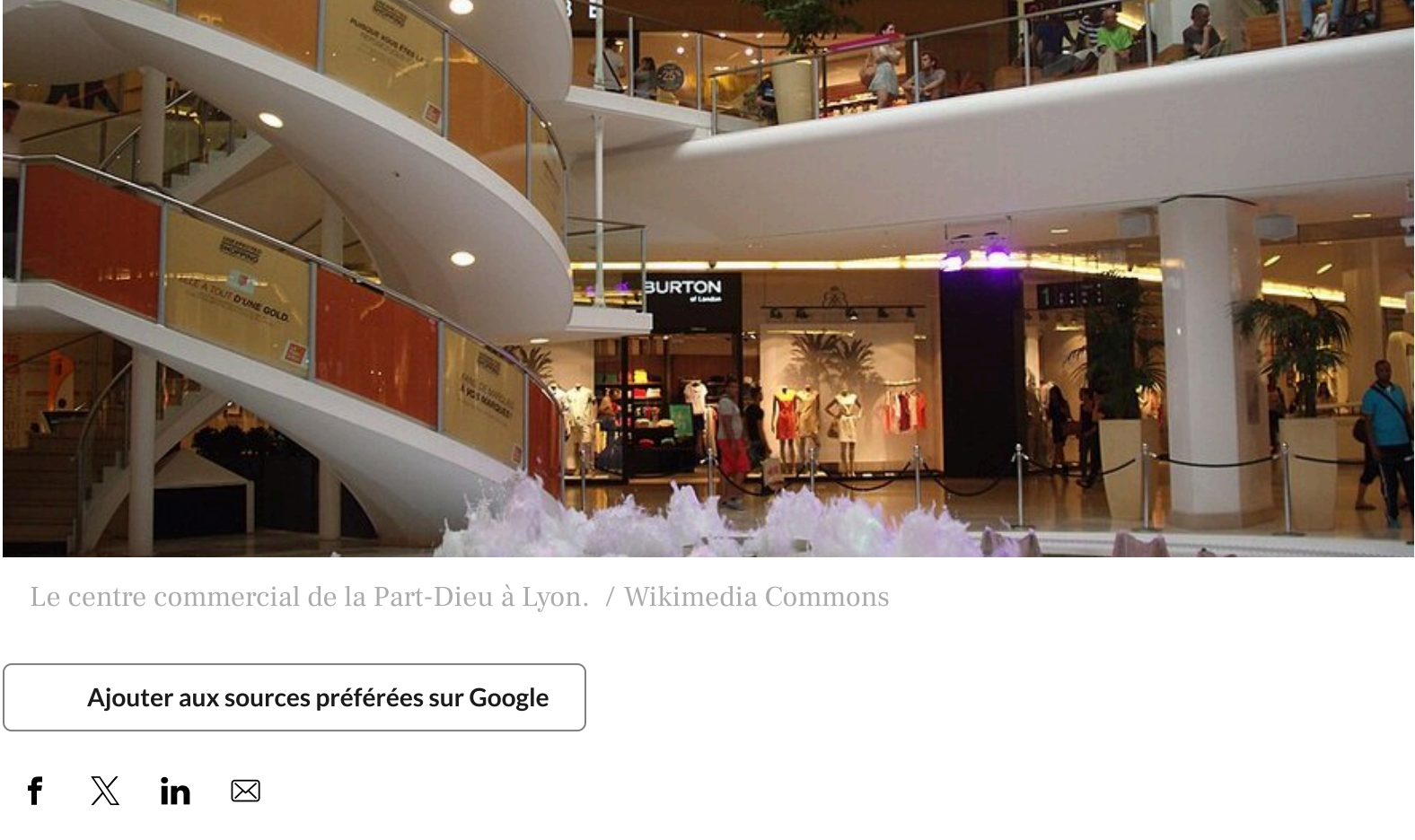


Accueil / Faits divers

'J'étais partie pour me faire les ongles' : une dispute éclate entre deux femmes, un doigt est arraché avec les dents dans la bagarre



Le centre commercial de la Part-Dieu à Lyon. / Wikimedia Commons

Ajouter aux sources préférées sur Google

[f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)

Faits divers, Auvergne-Rhône-Alpes

Publié le 19/08/2026 à 12:31

La rédaction de La Dépêche du Midi

Écouter cet article



00:00 / 02:23

Powered by majelan X

Deux anciennes meilleures amies se sont rencontrées par hasard dans un centre commercial de Lyon. Une bagarre a éclaté. Une des jeunes femmes a eu un doigt arraché par son adversaire. Elle restera infirme à vie.

l'essentiel

À quelques jours de son 25^e anniversaire, Lou a rendez-vous pour une manucure. Nous sommes le samedi 15 août au centre commercial de la Part-Dieu à Lyon. Son amie Mawa l'accompagne. Lorsqu'elle voit Mawa parler avec une femme, elle s'approche pour mieux voir, en raison de sa mauvaise vue. Il s'agit d'Alix.

Au collège et au lycée, Lou et Alix étaient les meilleures amies du monde. Mais leurs routes se sont séparées après le bac. Lou a trouvé l'amour et a eu un petit garçon âgé de trois ans. Alix a très mal vécu cette "rupture". L'amitié a laissé place à la haine à tel point qu'elle a inondé Lou de messages vocaux hargneux.

Tresses arrachées, doigt mordu

Dès la rencontre au centre commercial, la tension monte entre les deux femmes. Alix promet à Lou de "la tuer", elle et "ses enfants". Ce qu'Alix ne sait pas, c'est que Lou a accouché récemment, mais qu'elle attendait des jumeaux dont le second est mort à cinq mois. La menace fait sortir Lou de ses gonds. Elle donne un coup à son ancienne meilleure amie qui se défend. Une violente rixe éclate. Ni l'intervention de Mawa, ni d'un agent de sécurité ne peuvent y mettre fin.

Dans la bagarre, Alix arrache deux tresses à Lou et lui mord l'index de la main gauche. Une phalange est arrachée, le sang jaillit du doigt. Les pompiers et la police arrivent sur place.

"Elle m'a mis le doigt dans la bouche, j'ai mordu par réflexe"

Jugée lundi en comparution immédiate, Alix a assuré ne pas avoir voulu sectionner le doigt de son ancienne meilleure amie. "Elle m'a mis le doigt dans la bouche j'ai mordu par réflexe". Elle s'insurge qu'on veuille la "faire passer pour une meurtrière", relate **Le Progrès** dans le compte-rendu du procès.

Les médecins n'ont pas pu recoudre la phalange de Lou, qui restera infirme à vie. "On a littéralement mangé le doigt de ma cliente", a estimé l'avocate de Lou. Elle a indiqué que la jeune femme, qui allaite toujours son bébé, n'a pas droit aux antalgiques et "souffre le martyr".

Alix a finalement été condamnée à dix mois de prison ferme assortis d'un sursis probatoire de huit mois. Elle ne pourra plus fréquenter le centre commercial pendant deux ans.

Les pré-noms ont été modifiés : Lou, Alix et Mawa sont des pré-noms d'emprunt.

Voir les commentaires

Envie de donner votre avis ? (2 commentaires)



J'ai déjà un compte

Je me connecte



Je n'ai pas de compte

Je m'inscris gratuitement

Les commentaires (2)

cortomaltese Il y a 1 heure

"On a littéralement mangé le doigt de ma cliente", a estimé l'avocate...
Se faire arracher un doigt avant de se rendre chez la manucure...
Ca ne s'invente pas !!

kintoki Il y a 58 minutes

Elle aura logiquement 10% de réduc.

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

Haute-Garonne Ariège Aude Aveyron Gers Hautes-Pyrénées Lot Lot-et-Garonne Tarn Tarn-

Suivez-nous

Facebook

Twitter

Instagram

Rss

Les sites du groupe

Midi Libre

La NR des Pyrénées

L'Indépendant

Le Petit Bleu d'Agen

Centre Presse Aveyron

Toulouscope

Le Villefranchois

Le Journal de Millau

La Gazette du Comminges

Rugbyrama

evelyne

Nos dossiers locaux

Hommagia

Groupe La Dépêche

Newsletters

Découvrez l'ensemble des newsletters de La Dépêche du Midi

Découvrir

Shopping

Bons plans bricolage

Bons plans jardin

Bons plans maison

Bons plans mode

Bons plans streaming

Bons plans high-tech